



SAS WS CONSEILS

SIRET 894 117 589 00024 – TVA intracommunautaire FR42 894 117 589
Organisme de Formation N° 11922415392
22, rue Madeleine Michelis – 92 200 Neuilly-sur seine - Tél : 01 87 44 28 29

GESTION DE PATRIMOINE

PUBLIC

Assistante, Secrétaires, Commerciaux ou toute autre fonction en relation avec la gestion de patrimoine.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercice pratique

OBJECTIF

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : comprendre les mécanismes de la gestion de patrimoine et réaliser une étude patrimoniale

DUREE

63 heures, 9 jours

LIEU DE FORMATION

Voir convention.

DATE

Voir convention.

NOMBRE MINIMUM ET MAXIMUM DE STAGAIRES PAR SESSION

Minimum : 1 - Maximum : 12

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de formation.

SUIVI DE LA FORMATION

Feuille de présence.

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

paper board, fiches techniques IFB, exercices pratiques

DESCRIPTION

Jour 1

INTRODUCTION A LA GESTION DE PATRIMOINE

- Sensibilisation sur défaut de conseil
- Rappel des bases
- Présentation du graphique 40 ans de placements

Jour 2

PRESENTATION DES DIFFERENTS TYPES DE REGIME MATRIMONIAL DEFINITION DU PATRIMOINE

- Patrimoine Immobilier
- Patrimoine financier et présentation rapide des différents types de produit (PEA, compte titre..)
- Liquidité et présentation rapide des différents types de produit (livret, compte courant...)
- Présentation de l'idéal des 40, 30, 30
- Exercices pratiques : savoir identifier le patrimoine d'un particulier
- Etude de 3 cas : divorcé, retraité, pacsé

Jour 3

PRESENTATION DU CALCUL DE L'IMPOT

- Etude de cas : comprendre et savoir remplir et savoir lire un avis d'imposition
- Présentation générale

Jour 4

PRESENTATION DU REVENU FONCIER

- Etude de cas : calcul du revenu foncier

Jour 5

PRESENTATION DU CALCUL DE LA PLUS VALUE

- Exercices rapides de calcul de la plus-value

Jour 6

PRESENTATION DES NOUVEAUX DISPOSITIFS

- Lois Carrez, Scellier.
- Exercices pratiques

PRESENTATION DES ANCIENS DISPOSITIFS ET ANCIENS MODES DE CALCULS

- Lois Robien, Fillion, Borloo
- Exercices pratiques

Jour 7

PRESENTATION DU STATUT LMP, LMNP

- La nouvelle loi, ce qui change, pour qui
- Exercices pratiques

PRESENTATION DU STATUT MALRAUX MONUMENT HISTORIQUE

- La nouvelle loi, ce qui change, pour qui
- Exercices pratiques

Jour 8

ETUDES DE CAS PRATIQUES

- Comment remplir un RIP (relevé d'information patrimoniale)

Jour 9

SIMULATION DE RENDEZ-VOUS